

RAPPORT D'ACTIVITÉS

**1^{er} janvier au
31 mars 2025**



Fonds Régions et Ruralité (FRR)
Volet 2 – Soutien à la compétence de
Développement local et régional des MRC

Adopté le 17 septembre 2025
Résolution # 2025-09-171

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2025.....	1
3. BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION	1
3.1 Accompagnement et soutien aux entreprises.....	1
3.2 Promotion régionale et touristique.....	2
3.3 Développement culturel.....	3
3.4 Développement régional et social	3
3.5 Exploitation et développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry.....	4
3.6 Aménagement du territoire.....	4
3.7 Sécurité publique	5
3.8 Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères et organismes du milieu	5
4. BILAN PRÉVISIONNEL FINANCIER DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2025	6

1. INTRODUCTION

Le 16 avril 2025, la MRC a adopté le rapport d'activités de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, aux fins de la reddition de compte exigée dans le cadre de l'entente du Fonds Région et Ruralité (FRR) 2020-2024, Volet 2.

Tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la MRC doit pour le premier trimestre adopter un rapport d'activités sur la base des priorités d'interventions identifiées en avril 2025.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2025

Le 16 avril 2025, le Conseil des maires de la MRC de Beauharnois-Salaberry a adopté la résolution numéro 2025-04-080, identifiant les priorités d'intervention figurant dans les sphères d'activités suivantes :

1. Accompagnement et soutien aux entreprises;
2. Promotion régionale et touristique;
3. Développement culturel;
4. Développement régional et social;
5. Exploitation et développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry;
6. Aménagement du territoire;
7. Sécurité publique.

3. BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

3.1 Accompagnement et soutien aux entreprises

Le développement économique du territoire et l'accroissement de la richesse collective sont les préoccupations premières des élus(es) de la MRC.

Depuis janvier 2024, la MRC assure la pleine compétence en matière de développement économique, après avoir intégré l'OBNL Accès Entreprise Beauharnois-Salaberry. Cette intégration a pour avantages de créer une plus grande synergie au sein de l'équipe de développement du territoire, composée des services du développement culturel, de la promotion et du développement récréotouristique, du développement social et du service aux entreprises.

Au cours de ce premier trimestre, l'équipe a planifié les démarches et projets issus la Planification stratégique régionale 2022-2026, se traduisant principalement par le soutien aux entreprises et organismes du territoire par une multitude d'actions et d'initiatives en partenariat avec le milieu.

Plus spécifiquement, les actions réalisées se déclinent comme suit :

- Accompagnement des entrepreneurs dans leurs projets d'affaires, à travers du service-conseil et du financement;
- Gestion du Fonds Rio Tinto Alcan, visant à soutenir les entreprises désirant investir dans le centre-ville de Beauharnois ou y présenter un projet de relève;
- Lancement d'un deuxième appel de projets du Fonds Propulsion, offrant une aide financière aux entreprises désirant entreprendre des projets visant la croissance, l'optimisation des processus ou l'adaptation au marché numérique;
- Déploiement d'un volet du projet Expertise Agro, mobilisant les entrepreneurs du territoire à travers des journées de formation, des visites en entreprise et d'accompagnement personnalisé;
- Développement de projets en économie circulaire, visant à réduire l'enfouissement;
- Démarches afin de sensibiliser les entreprises du territoire à la mutualisation, soit la mise en commun d'équipements ou de main-d'œuvre;
- Mise en valeur de nos entrepreneurs à travers nos plateformes de diffusion ou des initiatives telles que DéfiOSEntreprendre.

3.2 Promotion régionale et touristique

Les objectifs du service de la promotion régionale sont de maximiser les retombées économiques et touristiques, par des outils promotionnels, des campagnes de publicité et de relations publiques, en conformité avec les orientations stratégiques identifiées par les intervenants de la MRC, des municipalités et des partenaires.

Plus spécifiquement, les actions réalisées au cours de ce premier trimestre :

- Préparation du lancement de la saison touristique, un événement regroupant les acteurs de promotion du territoire;
- Planification des outils de promotion;
- Révision de la brochure du Parc régional à être distribuée auprès de l'ensemble des ménages du territoire;
- Participation pour la mise en place d'un accueil touristique régional dans le Parc régional à Saint-Louis-de-Gonzague et d'un accueil touristique mobile, se déplaçant dans les événements se déroulant dans les municipalités du territoire;
- Participation à la campagne régionale *Explore ta Montérégie*, de notre partenaire Tourisme Montérégie;
- En partenariat avec Desjardins et Tourisme Montérégie, distribution de 575 cartes Hello, une carte prépayée incitant la population à acheter dans les commerces du territoire;

- Formation *Fier ambassadeur*, invitant les entreprises du territoire à découvrir et référer les établissements complémentaires au leur.

3.3 Développement culturel

Conformément aux engagements de sa plus récente politique culturelle, adoptée en 2023, la MRC a multiplié les propositions de rencontres culturelles à la population du territoire, tout en proposant des projets stimulant à la communauté artistique.

Plus spécifiquement, les actions réalisées tout au cours de ce premier trimestre sont :

- Organisation de l'édition 2026 de la « Soirée culturelle » lors de laquelle la MRC remet des prix de reconnaissance aux acteurs culturels
- Lancement et coordination de l'appel de projets en « Soutien aux initiatives culturelles »
- Élaboration et mise en œuvre de la seconde édition du programme « Place au spectacle dans les camps de jour »
- Élaboration et mise en œuvre de la troisième édition de « Culture en plein air », une programmation régionale en arts de la scène.
- Production d'une base de données visant à gérer l'inventaire du patrimoine
- Création d'un documentaire sur le cas de la démolition du presbytère de Saint-Étienne-de-Beauharnois

3.4 Développement régional et social

Principale instance de concertation territoriale en développement social, la MRC mobilise les partenaires politiques et socioéconomiques afin de mettre en place des solutions structurantes et collectives à portée régionale qui améliorent les conditions de vie de la population.

Par ailleurs, en plus de consolider son appui à la concertation suprarégionale intégrée en développement social (Concertation Horizon), le conseiller régional en développement social coordonne la gouvernance territoriale de développement social à l'échelle du territoire de la MRC.

Plus spécifiquement, les actions réalisées de janvier à mars se déclinent comme suit :

- Mobilisation et concertation des acteurs en développement social sur le territoire de la MRC, entre autres, par la tenue d'une assemblée des partenaires sur la thématique de l'itinérance;
- Coordination du Comité stratégique en développement social;
- Mise en œuvre d'actions concertées via les comités de travail : santé mentale, transport collectif régional; réussite éducative et sociale; jeunesse – réduction de la négligence; vigie santé et services sociaux; logement;

- Accompagnement des organismes, en soutien à leurs initiatives de développement social, et aide à la diffusion de campagne de sensibilisation;
- Coordination de la Table en immigration;
- Soutien à l'organisme Habitations solidaires sud-ouest visant le développement et l'offre de logements abordable et social sur le territoire.

3.5 Exploitation et développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry

Le Parc régional de Beauharnois-Salaberry est situé au cœur de la MRC et constitue un vaste équipement récréatif accessible à tous pour la pratique d'activités de plein air et de saines habitudes de vie. On y retrouve plus de 72 km de pistes planes, asphaltées et multifonctionnelles pour les cyclistes, les piétons et les patineurs à roues alignées.

Au cours du premier trimestre de l'année, la MRC a réalisé les mandats suivants en lien avec l'exploitation, la promotion et le développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry :

- Appel d'offres en vue de l'acquisition d'une mini-excavatrice pour optimiser les opérations d'entretien;
- Réalisation d'études et expertises sur la population de cerfs de Virginie et sur le réaménagement de l'accès à la Halte des Villages;
- Élaboration du service d'accompagnement cycliste pour la traversée du pont Saint-Louis-de-Gonzague;
- Planification et coordination de grands travaux de réfection d'infrastructures qui restent à prioriser selon les besoins et la volonté du milieu.

3.6 Aménagement du territoire

Le service de l'aménagement du territoire a poursuivi l'avancement du processus de révision du schéma d'aménagement et de la validation des espaces disponibles vacants.

Les étapes tout au cours de ce premier trimestre se résument ainsi :

- Finalisation d'un plan de revalorisation des espaces industriels (PREI) pour la ville de Beauharnois, avec la collaboration de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Avancement des différents portraits, dont la gestion de l'urbanisation;
- Finalisation du diagnostic en matière d'habitation en établissant des cibles relatives au nombre de logements et à la part de logements par type de construction résidentielle;
- Finalisation du cadre réglementaire concernant l'encadrement des éoliennes;

- Début des travaux afin d'intégrer les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), disponibles en lien avec le plan de mise en œuvre 2023-2027 (PMO) de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT).

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés avec l'aide de consultants en urbanisme afin de guider et soutenir les travaux réalisés par le service de l'aménagement.

3.7 Sécurité publique

Dans un esprit communautaire et de responsabilité collective, la MRC collabore avec les services de police desservant son territoire, pour la réalisation d'actions visant à assurer la sécurité du public.

Parmi les priorités régionales figurent la sécurité routière et nautique, le contrôle des stupéfiants, la prévention dans les milieux de vie jeunesse ainsi que le soutien en santé mentale.

La MRC a, tout au cours du premier trimestre, planifié l'embauche de ses quatre agents et du coordonnateur de la Sécuri-Parc visant à préserver le sentiment de sécurité tout au long du réseau cyclable régional et dans les espaces publics.

3.8 Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères et organismes du milieu

Reconnue comme l'interlocuteur privilégié pour la conclusion d'ententes sectorielles de développement local et régional, la MRC est à l'affût des enjeux et opportunités pour les municipalités de son territoire et le cas échéant, convient annuellement à la signature d'ententes avec des ministères et organismes.

Les ententes soutenues en 2025, interpellant plusieurs membres de l'équipe de la MRC, sont les suivantes :

- Entente sectorielle de développement du secteur Bioalimentaire;
- Entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en Économie sociale;
- Entente sectorielle Économie et main d'œuvre;
- Entente sectorielle de développement pour la Forêt;
- Entente sectorielle de partenariat territorial pour les Arts et lettres;
- Entente sectorielle pour la valorisation du Patrimoine bâti.
- Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM);
- Table des préfets et élus de la Couronne-Sud de Montréal (TPÉCS);
- Concertation Horizon (CH).

4. BILAN PRÉVISIONNEL FINANCIER DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2025

Dépenses admissibles	Montant
Accompagnement et soutien financier aux entreprises	0 \$
Promotion régionale et touristique	0 \$
Développement culturel	0 \$
Développement régional et social	0 \$
Exploitation et développement du Parc régional de Beauharnois-Salaberry	0 \$
Aménagement du territoire	0 \$
Sécurité publique	0 \$
Établissement, financement et mise en oeuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères et organismes du milieu	0 \$
Ententes – Fonds de soutien aux projets structurants	63 324 \$
Total	63 324 \$